

**CONCOURS**

Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue  
Service de la dotation et du développement organisationnel

COLS BLEUS

**CHAUFFEURS-OPÉRATEURS OU CHAUFFEUSES-OPÉRATRICES POUR LA PÉRIODE HIVERNALE**

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉNEIGEMENT

TEMPORAIRE

La Ville de Lévis est à la recherche de personnes qualifiées pour pourvoir des postes temporaires à temps complet (40 heures/semaine) de chauffeur-opérateur ou chauffeuse-opératrice pour un surcroît de travail pour la période hivernale au Service des travaux publics, de la Direction des infrastructures.

**DESCRIPTION  
SOMMAIRE DU  
POSTE**

Sous la responsabilité du supérieur immédiat ou de la supérieure immédiate, la personne titulaire du poste doit effectuer divers travaux comportant notamment la conduite et l'opération de véhicules et appareils outils. La personne titulaire du poste est responsable d'effectuer les diverses tâches et opérations qui lui sont confiées dans les meilleurs délais et selon les règles établies.

**TÂCHES  
SPÉCIFIQUES**

1. Effectue des travaux comportant la conduite d'un ou de plusieurs appareils motorisés parmi les suivants : camion à boîte escamotable, tracteur utilitaire avec ou sans chargeuse ou souffleuse (Trackless, Benco, chenillette, etc.), camion 10 roues à benne basculante, à plate-forme ou à benne fermée.
2. Déblaise les trottoirs, épand les abrasifs ou fondants et enlève la glace à l'aide de l'équipement approprié.
3. Charge dans son véhicule l'équipement et les matériaux en vrac à l'aide d'une chargeuse sur roues.
4. Entretien les trottoirs à l'aide du tracteur utilitaire (50HP et plus).
5. Entretien les outils de travail et les répare en cas de bris mineur.
6. Complète les documents requis par le service.
7. Conduit également un véhicule de service ou tout autre véhicule requis pour l'exécution de son travail, maintient les véhicules, les outils et les accessoires associés à l'unité en bon état de fonctionnement et de propreté (les répare en cas de bris mineurs) et effectue les vérifications avant départ (V.A.D.) et signale à qui de droit toutes déficiences de fonctionnement.
8. Doit prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et celle de ses collègues ou de toute autre personne qui se trouve sur les lieux de travail ou à proximité.
9. Cette description d'emploi reflète les éléments généraux du travail à effectuer et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes tâches à effectuer. Toutefois, les tâches ayant une influence sur l'évaluation de l'emploi doivent apparaître à la description.

**EXIGENCES DU  
POSTE**

- D.E.S.
- Permis de conduire valide classe 3, la classe 1 constitue un atout
- Être capable de conduire des véhicules de déneigement munis d'une aile de bordage, sens unique et sableuse constitue un atout
- Être capable de conduire une chargeuse constitue un atout
- Minimum de 4 ans d'expérience pertinente à la fonction
- Posséder la carte de compétence "santé et sécurité sur les travaux de construction"

Les personnes retenues devront être disponibles pour des tests d'évaluation et des examens médicaux en lien avec l'emploi.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES Être mobile à travailler dans les trois (3) arrondissements de la ville.

CONDITIONS DE TRAVAIL Classe 8 (taux horaire 2017: 22,38 \$ à 27,48 \$), conformément à la convention collective en vigueur.

PÉRIODE D’AFFICHAGE Du 13 septembre au 8 octobre 2017

NUMÉRO DE CONCOURS BLEUT-009-2017

DÉPÔT DES CANDIDATURES Les personnes répondant aux exigences de la fonction et intéressées à présenter leur candidature doivent postuler par le biais du Site de recrutement de la Ville de Lévis et joindre une copie de leur curriculum vitae avant 23 h 59, le 8 octobre 2017.

ÉQUITÉ EN EMPLOI Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi.